

Présidence de Monsieur Matthieu Carrel, président

Membres absents excusés : Mme Isabelle Bonillo ; M. Jean-Pascal Gendre ; Mme Alice Girardet ; Mme Nawel Khemissa ; Mme Feryel Kilani ; Mme Gaëlle Kovaliv ; Mme Sevgi Koyuncu ; Mme Virginie Kyriakopoulos ; M. Jean-Luc Masson ; Mme Ariane Morin ; M. Fabrice Moscheni ; M. Joan Pain ; Mme Tatiana Taillefert ; Mme Anaïs Timofte ; Mme Maurane Vouga.

Membres absents non excusés : Mme Virgine Cavalli ; M. Nicolas Hurni ; M. Mountazar Jaffar ; M. Olivier Marmy ; M. Antoine Piguet ; M. Onaï Reymond ; Mme Clara Schaffer

Membres présents	78
Membres absents excusés	15
Membres absents non excusés	7
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 19 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

informe l'Assemblée de l'absence le 06.12.2023 de madame la Municipale en charge de Sports et Cohésion sociale.

Le président

informe l'Assemblée que monsieur le Municipal en charge de Sécurité et Economie quittera la séance à 21h30.

**PREA23/034 –
FIM – Rapport
s/Préavis 2023/50**

Autorisations d'achats pour l'exercice 2024

**Rapporteur : M. Paulraj KANTHIA (PLR)
[pour la Commission des finances]**

Discussion

La parole n'est pas demandée. .

Vote s/concl.

Le Conseil, par 46 oui, 0 non et 19 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2024, un crédit de CHF 11'263'200.- pour les achats de véhicules et de machines et matériels, les bornes et y compris les surcoûts liés à l'électromobilité lors de l'acquisition des véhicules ; de porter en
2. amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir ;

3. prendre acte que le surcoût lié à l'électromobilité des véhicules (CHF 3'195'000.-) et les frais d'installation des bornes (CHF 890'000.-) prévus en 2024, seront financés par un prélèvement équivalent sur les fonds CO2.

[PREA23/032-FIM](#)
Rapport s/
Préavis 2023/49

**Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines.
Crédit-cadre annuel 2024**

**Rapporteur : M. Fabrice MOSCHENI (UDC)
[pour la Commission des finances]
[Rempl. à la tribune par : M. Mathias Paquier (v'lib.)]**

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl.

Le Conseil, par 48 oui, 3 non et 14 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'298'000.- pour couvrir les frais relatifs à la rénovation, à l'adaptation et à la réhabilitation des parcs et domaines pour l'exercice 2024 ;
2. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique n° 31.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique n° 31.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
4. d'accepter le prélèvement sur le Fonds communal du développement durable pour un montant total de CHF 765'000.- et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
5. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1, les subventions qui pourraient être accordées.

[POS23/037-FIM](#)
Rapport s/
Préavis 2023/53

Crédits supplémentaires pour 2023 (2e série)

**Rapporteur : Mme Angélique CHATTON (Les Verts)
[pour la Commission des finances]**

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl.

Le Conseil, par 59 oui, 2 non et 6 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2023, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		Revenus de fonctionnement	Impact net
A. Budget de fonctionnement	CHF	CHF	CHF
Total des crédits supplémentaires (détail en page 2 du préavis)	<u>6'343'300.00</u>	<u>-3'535'900.00</u>	<u>2'807'400.00</u>
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 42 du préavis)	<u>1'383'600.00</u>	<u>-133'000.00</u>	<u>1'250'600.00</u>
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires (détail en page 53 du préavis)	<u>224'500.00</u>	<u>-90'000.00</u>	<u>134'500.00</u>

[PREA23/035-LEA](#)
Rapport s/
Préavis 2023/52

Autorisations d'achats informatiques et financement des projets informatiques non couverts par un préavis spécifique

Rapporteur : M. Fabrice MOSCHENI (UDC)
[pour la Commission des finances]
[Rempl. à la tribune par : M. Mathias Paquier (v'lib.)]

Discussion

La parole n'est pas demandée

Vote s/concl.

Le Conseil, par 60 oui, 0 non et 8 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 970'100.- pour couvrir le financement des autorisations d'achats informatiques pour l'exercice 2024 ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 900'000.- pour financer les projets informatiques non couverts par un préavis spécifique pour l'exercice 2024 ;
3. d'amortir annuellement les montants indiqués sous chiffres 1 et 2 par les rubriques du budget de fonctionnement 32.331 du Service d'organisation et d'informatique, 45.331 des services industriels et 21.331 du Service de l'eau ;
4. de faire figurer les intérêts relatifs aux dépenses découlant des crédits mentionnés sous chiffres 1 et 2 sur les rubriques 32.390 du Service d'organisation et d'informatique, 45.322 des services industriels et 21.390 du Service de l'eau.

[RAPPORT](#)
[GESTION 2022](#)
Rapport s/
gestion
municipal 2022

Rapport de la Commission permanente de gestion
Gestion municipale pour 2022 et réponses aux quinze observations de la
Commission permanente de gestion

Rapporteuse : Mme Anna Crole-Rees (PLR),
[Présidente de la Commission de gestion]

9^e séance du mercredi 6 décembre 2023

Discussion

Mme Anna Crole-Rees (PLR) ; Mme Karine Roch (Les Verts) ; M. Yusuf Kulmiye (soc.).

Vote s/concl.

Le Conseil, par 70 oui, 0 non et 3 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'approuver la gestion de la Municipalité de 2022;
2. d'approuver le rapport de la Commission permanente de gestion
3. d'accepter les réponses aux observations : 1 à 15.

Questions orales

I.

Mme Marlène Bérard (PLR) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture.

II.

M. Louis Dana (soc.) ; M. Grégoire Junod, syndic

III.

M. Valentin Christe (EàG) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture

IV.

Mme Karine Roch (Les Verts) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; Grégoire Junod, syndic.

V.

M. Elouan Indermühle (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic.

VI.

Mme Françoise Piron (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; Mme Françoise Piron (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité

[POS23/066](#)– SE postulat

Discussion
préalable

de Mme Isabelle BONILLO : «Soutenir les artisans-créateurs locaux»

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

[POS23/069](#)– EJQ postulat

Discussion
préalable

de Mme Anaïs TIMOFTE : « Une vision globale pour le développement de l'enfant et l'équilibre familial : Garantir des places d'accueil pour tous et promouvoir l'encouragement précoce »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS23/068– SE
postulat**

de Mme Anaïs TIMOFTE : « Création d'un bureau lausannois dédié à l'étude prospective démographique »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS23/072– FIM
postulat**

de M. Louis DANA et crts : «Une offre de transports publics plus étendue pour les Plaines-du-Loup ! »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS23/065– SIL
postulat**

de M. Jean-Marc BÉGUIN et crts : « Economiser l'électricité, un challenge gagnant ! »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS23/070– SCS
postulat**

de Mme Anaïs TIMOFTE : « FLAT : une fondation fantôme ? Améliorons la visibilité et la dotation de la Fondation Lausannoise pour l'Aide au Travail »

Discussion
préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

POS22/003-CD

Rapport s/
postulat

de M. Matthieu CARREL :

« Une politique foncière favorisant l'accès à la propriété des Lausannoises et des Lausannois »

Rapporteur : M. Sébastien Kessler (soc.)

[remplacé à la tribune par M. Samuel de Vargas (soc.)]

Discussion

Mme Mathilde Maillard (PLR) ; Mme Franziska Meinherz (EàG) ; M. Vincent Vouillamoz (v'lib.) ; Mme Patrizia Mori (UDC) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Samuel De Vargas (soc.) ; M. Grégoire Junod, syndic ; Mme Mathilde Maillard (PLR) ; M. Grégoire Junod (PLR) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; Mme Franziska Meinherz (EàG) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Grégoire Junod, syndic.

Vote s/concl.

Le Conseil, par 29 oui, 40 non et 5 abstentions, **décide** :

de refuser le renvoi du postulat à la Municipalité

POS21/083-SE

Rapport s/
postulat

de M. Valentin CHRISTE :

« Pacification" des nuits lausannoises : quid ? »

Rapporteuse : Mme Graziella Schaller (vert'lib.)

[remplacée à la tribune par Mme Anna Crole-Rees (PLR)]

Discussion

M. Valentin Christe (UDC) ; Mme Constance Von Braun (Les Verts) ; Mme Léonie Kovaliv (EàG) ; M. Louis Dana (soc.) ; Mme Anna Crole-Rees (PLR)

Vote s/concl.

Le Conseil, par 46 oui, 25 non et 3 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport

Clôture

La séance est levée à 21h27 .

Le président

La secrétaire adjointe

.....

.....